



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Affaire suivie par : Stéphanie HUDE

Tél : 02 72 74 71 22

Mél : sral-agrements-phyto.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Réf : BC / SH - 2021 - 038

Objet : Agrément des conseillers, distributeurs et applicateurs de produits phytopharmaceutiques

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, LE CONSEIL, ET L'APPLICATION EN
PRESTATION DE SERVICE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- Articles L. 254-1, L. 254-2, L.254-3, R.254-15 à R.254-18 du code rural et de la pêche maritime relatifs au conseil, à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits phytopharmaceutiques

l'organisme POLLENIZ

**domicilié 9 Avenue du Bois l'Abbé
CS 30045
49071 BEAUCOUZE Cedex**

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **4900027**

pour effectuer son activité uniquement pour les sites suivants :

	Application en prestation de service
Parc d'Activités La Grand'haie - 4 Rue Sophie Germain 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES	X
17 Boulevard des Manouvriers - Zone Artisanale 53810 CHANGE	X
ZA de la Belle Croix - 72510 REQUEIL	X
Allée des Druides - BP 141 85004 LA ROCHE SUR YON Cedex 01	X

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à NANTES, le 13 janvier 2021

Po/Le Chef du Service régional de l'alimentation,
L'Adjoint au Chef de service,

Bertrand CHIRON

Cette édition annule et remplace celle du 15 janvier 2020